

CD/1249
17 mars 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 MARS 1994, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA CONFERENCE
DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE A LA
CONFERENCE, TRANSMETTANT LE TEXTE D'UNE DECLARATION DU SERVICE DE PRESSE
DE LA MAISON-BLANCHE AU SUJET DE LA DECISION PRISE PAR LE PRESIDENT DES
ETATS-UNIS DE PROROGER JUSQU'A LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE 1995
LE MORATOIRE DES ETATS-UNIS SUR LES ESSAIS NUCLEAIRES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration du
Service de presse de la Maison-Blanche au sujet de la décision qu'a prise le
Président des Etats-Unis de proroger jusqu'à la fin du mois de septembre 1995
le moratoire des Etats-Unis sur les essais nucléaires.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit
publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à
toutes les délégations des Etats membres et des Etats qui participent aux
travaux de la Conférence sans en être membres.

L'Ambassadeur

(Signé) Stephen J. Ledogar

LA MAISON-BLANCHE

Service de presse

Le 15 mars 1994

DECLARATION DU SERVICE DE PRESSE

Le Président a informé le Congrès hier qu'il prorogeait jusqu'à la fin du mois de septembre 1995 le moratoire des Etats-Unis sur les essais nucléaires.

Le Président a pris cette décision, qui répond aux intérêts essentiels du pays sur le plan de la sécurité nationale, après avoir mis en balance l'utilité de nouveaux essais pour le renforcement de la sécurité et de la fiabilité de l'arsenal des Etats-Unis, avant que n'intervienne une interdiction complète des essais, et les éléments suivants :

- la retenue dont ont fait preuve les autres puissances nucléaires déclarées en s'abstenant de riposter à l'essai nucléaire effectué par la Chine en octobre dernier;
- les progrès encourageants qui ont été enregistrés dans les négociations relatives à une interdiction complète des essais depuis que celles-ci ont été officiellement ouvertes, le 25 janvier;
- les effets préjudiciables qu'auraient de nouveaux essais nucléaires américains sur la réalisation des objectifs plus larges du pays en matière de non-prolifération, en particulier celui de la prolongation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour une durée indéfinie, ce que les Etats-Unis souhaitent obtenir en 1995.

Le Président décidera l'année prochaine, compte tenu de ces mêmes quatre facteurs, s'il convient de prolonger le moratoire au-delà du mois de septembre 1995.
